

## **ALLOCATIONS DE THESES**

# Relations internationales et stratégie

## 2022

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 avril 2022 (Envoi des dossiers par voie numérique)

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité (mention de double nationalité le cas échéant) :
N° de sécurité sociale :
Téléphone :
Mail:
Adresse personnelle :
Titre de la thèse :
Université :
Discipline :
Discipline.
Année d'inscription en 1 <sup>er</sup> année de thèse :
Année de thèse à la rentrée 2022-2023 :
Date de soutenance envisagée :
2440 40 00000.14.1100 01.11008000
Nom et prénom du directeur de thèse :
Laboratoire de rattachement :
Cotutelle (nom du co-directeur et du laboratoire) :
·

#### **MODALITES D'ATTRIBUTION**

Le ministère des Armées attribue jusqu'à huit allocations doctorales dans le cadre de son programme RIS. Ces allocations soutiennent pendant trois ans de jeunes chercheurs engagés dans une thèse portant sur des enjeux de sécurité et de défense<sup>1</sup>, quelle que soit la discipline universitaire en <u>sciences humaines et sociales</u>.

A titre d'information, une attention particulière sera apportée cette année aux sous-disciplines et aux thématiques suivantes :

- Etudes stratégiques
- Sociologie militaire
- Approche comparatiste des politiques de défense
- Sécurité des espaces communs (spatial, maritime, aérien, cyber)
- Multilatéralisme de défense (organisations internationales, alliances et organisations régionales)
- Espaces euro-atlantique (Etats-Unis, Europe, Union européenne, etc.) et euro-arctique.

Cette liste <u>indicative</u> est susceptible d'évoluer et <u>n'a pas pour objet de restreindre le nombre de candidats ou la pluralité des sujets proposés.</u>

Les candidatures s'inscrivant dans une approche transdisciplinaire ou pluridisciplinaire seront étudiées avec la plus grande attention.

Les candidats en première année de thèse seront privilégiés (sans que cela ne soit un critère de sélection strict). Le programme a pour objectif de faire soutenir le candidat à l'issue des trois années de financement et demande un engagement moral de la part du candidat comme de son ou ses directeur(s) de thèse à respecter autant que possible cette durée.

Peut faire acte de candidature tout doctorant français ou ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne inscrit dans une université française (avec ou sans cotutelle, française ou étrangère) ou dans une université étrangère avec une cotutelle française.

- Les dossiers de candidature sont soumis à des experts du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ainsi qu'au conseil scientifique de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM). Ces experts rendent un avis scientifique sur les dossiers de candidature.
- 2. Les dossiers de candidature sont par la suite sélectionnés par une commission constituée de représentants du ministère des Armées, suivant les critères suivants :
  - l'avis scientifique des experts du CNRS et du conseil scientifique de l'IRSEM;
  - la pertinence du sujet proposé au regard des sujets d'intérêt du ministère des Armées²;
  - la qualité de l'encadrement;
  - la pertinence du projet professionnel du candidat.
- 3. L'université concernée est tenue d'établir un contrat doctoral au doctorant retenu dans le cadre de ce programme. L'université signe une convention avec la DGRIS afin de permettre la mise en place du financement. L'université, l'école doctorale, le(s) directeur(s) de thèse et le doctorant signent la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les sujets de thèse en histoire relèvent de la compétence du Service Historique de la Défense (SHD). Ces sujets ne seront donc pas pris en compte par le présent programme.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les thématiques listées dans ce dossier ne le sont qu'à titre indicatif.

charte des thèses RIS précisant les engagements de chacune des parties. Les modèles de convention et de charte peuvent être retirés auprès de la DGRIS<sup>3</sup>, afin que chaque partie connaisse ses obligations et droits avant la sélection.

4. La DGRIS verse une allocation à l'organisme dont dépend le doctorant, permettant à l'université de le salarier (via l'établissement d'un contrat doctoral) durant trois ans, pour une **rémunération brute** mensuelle minimum de 2 050 €.

Le doctorant et le directeur de thèse doivent s'assurer auprès de leur université et <u>avant le dépôt de</u> <u>candidature au présent programme</u>, que cette dernière remplit les conditions permettant la signature de la convention de financement.

De nombreuses zones régionales présentent une dangerosité élevée. Pour garantir la sécurité des jeunes chercheurs, le ministère des Armées se réserve le droit de refuser l'allocation à tout candidat dont les terrains d'enquête lui paraissent impossibles à effectuer compte tenu du contexte international, et dans le cas où cette impossibilité compromettrait l'aboutissement même de la thèse.

Pour des raisons de protection du secret de la défense nationale, le candidat est informé qu'en fonction de son sujet de thèse, il pourra faire l'objet d'un contrôle élémentaire, d'une décision d'agrément ou d'une procédure d'habilitation. La non-validation de ces éléments peut entraîner la résiliation de plein droit de la convention de financement de la thèse par la DGRIS, dans le cas où cette non-validation compromettrait l'aboutissement même de la thèse.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A l'adresse suivante : **dgris-dric.charge-mission.fct@intradef.gouv.fr** 

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

#### **JOINDRE IMPERATIVEMENT:**

- ✓ Le présent dossier de candidature, dûment complété, par le candidat et son/ses directeur(s) de thèse
- ✓ Une présentation en <u>quatre pages maximum</u> (police 12, *times new roman* ou *arial*, interligne simple) de la thèse, exposant :
  - la problématique,
  - les objectifs,
  - la méthodologie,
  - l'intérêt de l'approche scientifique choisie pour le ministère des Armées
- ✓ Une liste des publications et des travaux du candidat
- ✓ Un *curriculum vitae* détaillé du candidat (sans photographie)
- ✓ Un *curriculum vitae* détaillé du/des directeur(s) de thèse
- √ Deux lettres d'appréciation, dont une rédigée et signée par le ou les directeur(s) de thèse
- ✓ Une attestation d'inscription en thèse ou une lettre d'engagement de l'école doctorale
- ✓ Un exemplaire (format PDF) du mémoire de Master 2 (ou de Master 1 si le mémoire de Master 2 n'a pas encore été soutenu) et, le cas échéant, d'une autre publication jugée pertinente

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CORRECTEMENT REMPLI NE SERA PAS EXAMINE

#### **CALENDRIER**

- > 10 mars 2022 début de la campagne d'allocations de thèses *Relations Internationales et Stratégie* (RIS)
- > 30 avril 2022 date limite de dépôt des dossiers de candidature (envoi des dossiers par voie électronique)
- Mai 2022 première phase de sélection des allocations de thèse RIS : sélection sur dossier par la commission de sélection
- > Juin 2022 seconde phase de sélection des allocations de thèse RIS : audition des candidats retenus en première phase par la commission de sélection
- Fin juin à fin juillet 2022 notification des doctorants retenus et signature des conventions et chartes des thèses RIS

Ce dossier et toutes les pièces constitutives doivent être envoyés avant le 30 avril 2022

Par voie électronique <u>doublée d'un envoi via un service de transfert de fichier au besoin</u> à :

<u>caroline.verstappen@irsem.fr</u>

(copie) alice.foignet@irsem.fr

(copie) dgris-dric.charge-mission.fct@intradef.gouv.fr

La validation des dossiers de candidature est effective lorsque que le candidat a reçu un accuséréception par courriel.

# PROJET PROFESSIONNEL DU CANDIDAT

Le candidat doit présenter son projet professionnel, la façon dont son doctorat participera à la réussite de ce projet, ainsi que la façon dont il espère mettre à profit les possibilités offertes par le programme						
RIS pour la réalisation de ce projet.						

## **DIRECTEUR DE THESE**

Le directeur de thèse doit signer la charte des thèses RIS. Il appartient au directeur de thèse de rédiger

une lettre d'app candidature.	réciation	sur le	e profil	et l	le trava	ail du	candidat	qu'il	remettra	dans	le	dossier	de
Nom : Prénom :													
Grade, université	, départer	ment e	et labor	atoir	e d'app	arten	ance :						
Adresse profession	onnelle :												
Téléphone :													

Nombre de doctorants (candidats inclus) actuellement dirigés :

Noms, dates de début de thèse et de soutenance des cinq derniers thésards dirigés :

Situation professionnelle actuelle et statut (stagiaires, CDD, CDI, etc.) des cinq derniers doctorants dirigés :

A , le

Mail:

Signature du directeur de thèse

## **CO-DIRECTEUR DE THESE**

Le co-directeur de thèse doit signer la charte des thèses RIS. Il est chargé de rédiger une lettre d'appréciation portant sur le profil et le travail du candidat, qu'il remettra dans le dossier de candidature.
Nom: Prénom:
Grade, université, département et laboratoire d'appartenance :
Adresse professionnelle :
Téléphone : Mail :
Nombre de doctorants (candidats inclus) actuellement dirigés :
Noms, dates de début de thèse et de soutenance des cinq derniers thésards dirigés :
Situation professionnelle actuelle et statut (stagiaires, CDD, CDI, etc.) des cinq derniers doctorants dirigés :
A , le
Signature du co-directeur de thèse

## **RESUME DE LA THESE**

I – TITRE DE LA THESE							
II – RESUME DE LA THESE :							
III – PRESENTATION GENERALE DE LA THESE :							
À joindre à ce dossier, une présentation en <b>quatre pa</b> interligne simple) de la thèse, exposant la problémation le ministère de la défense de l'approche scientifique d	que, les obje	-					
Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier de candidature et m'engage à informer la DGRIS de tout changement relatif à ma situation.							
	A		, le				
Signature du candidat							